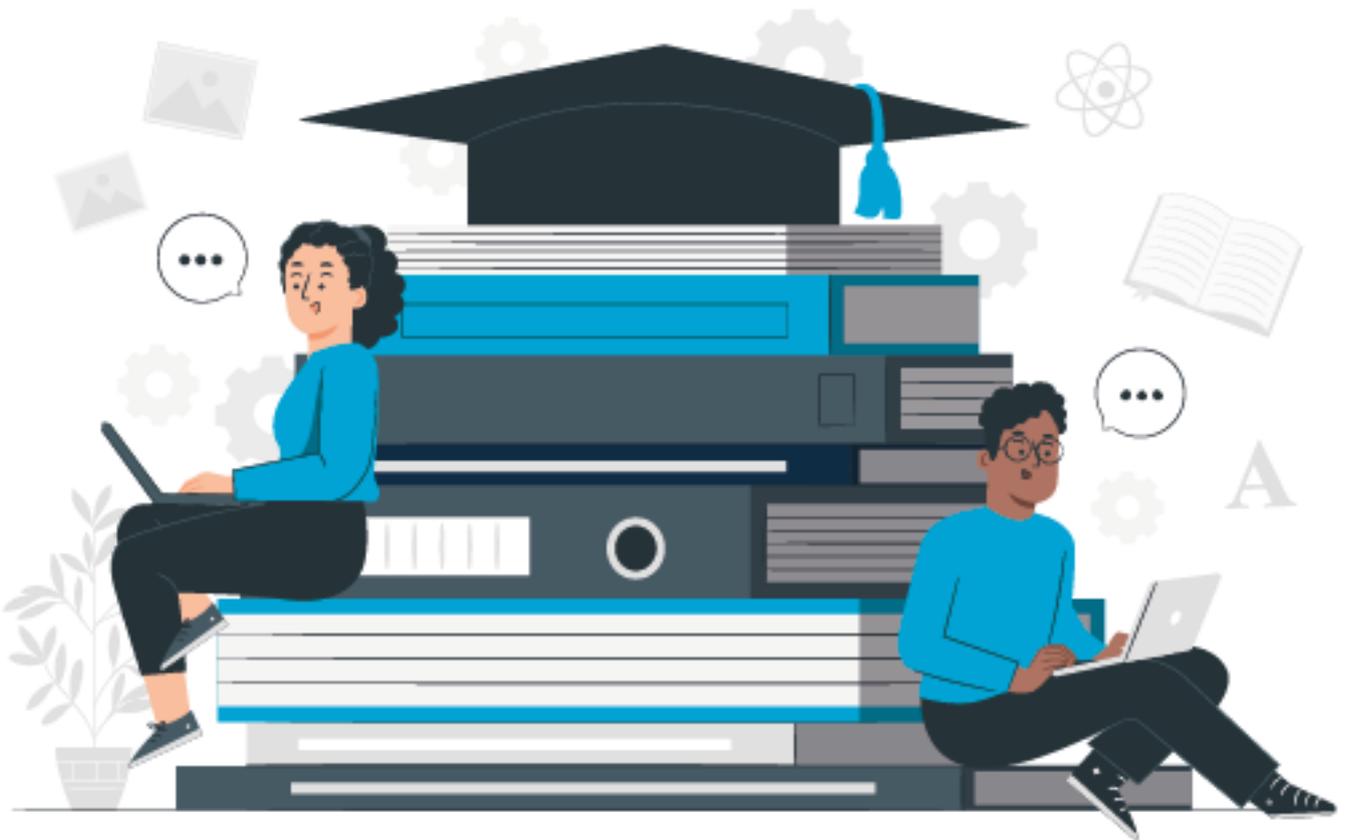


PROJET PÉDAGOGIQUE



SOMMAIRE

I. PREMIERE PARTIE - PRESENTATION DE L'IFSO	4
2. Qui sommes-nous ?.....	4
3. Les missions, compétences et activités développées à l'IFSO	5
4. Les valeurs de l'IFSO	6
II. LE CONTEXTE	8
1. La prise en compte des réalités de notre environnement	8
2. L'inscription dans les territoires	8
3. A qui s'adresse le projet pédagogique ?	8
III. NOTRE CONCEPTION DE LA FORMATION	10
1. L'apprentissage	10
2. L'alternance	11
3. La compétence	11
☞ <i>Notre conception de la compétence</i> :.....	11
☞ <i>De la compétence individuelle à la compétence collective</i> :.....	12
4. L'évaluation	12
1. Les objectifs.....	14
2. Les méthodes pédagogiques.....	14
IV LA TRADUCTION OPERATIONNELLE EN 2022 & 2023	15
1. Eléments de contextualisation	15
<i>L'évolution du référentiel du DEAS, selon l'arrêté du 10 juin 2021</i> :.....	15
<i>Le public accueilli</i>	15
<i>L'élargissement de notre offre</i> :.....	16
2. Le renforcement de l'accompagnement.....	16
<i>L'accompagnement : quelques repères</i>	16
<i>Les nouvelles modalités de l'individualisation</i>	16
<i>La notion de parcours différencié</i>	17
3. L'articulation avec les terrains d'accueil	19
4. La valorisation de la Marque Employeur IFSO	19

PREAMBULE

L'IFSO est une association en constante évolution. Au regard des nombreuses évolutions de notre environnement, il nous semble aujourd'hui indispensable d'actualiser notre projet pédagogique, afin de mieux rendre compte des orientations stratégiques de l'institution.

La mutation des IFAS en centres de formation, pour rendre effective l'articulation entre formation initiale et formation continue, est aujourd'hui largement engagée : elle s'est avérée indispensable pour être en capacité de s'adapter aux besoins des territoires et des établissements de notre secteur.

L'actualisation de notre projet pédagogique met ainsi en exergue différents axes d'enrichissement de notre offre, qui s'inscrit résolument dans la logique de formation tout au long de la vie, tout en intégrant :

- Le nouveau Projet Associatif 2024 – 2030 de l'IFSO,
- L'évolution du contexte des IFAS, avec la refonte du référentiel DEAS,
- L'essor remarquable de l'alternance dans le champ du médico-social et du social,
- Le développement massif du e-learning dans toutes ses formes,
- Les schémas régionaux bretons et ligériens des formations sanitaires et sociales,
- Une prise en compte volontariste du nécessaire développement durable,
- Un engagement affirmé dans une démarche qualité exigeante, en référence au référentiel national Qualiopi...

I. PREMIERE PARTIE - PRESENTATION DE L'IFSO

2. Qui sommes-nous ?

L'Institut Formation Santé de l'Ouest (IFSO) est une association régie par la loi de 1901, dont le siège social est situé 12 square François Truffaut à Angers.

La gouvernance est assurée par un Conseil d'Administration constitué de 3 collèges :

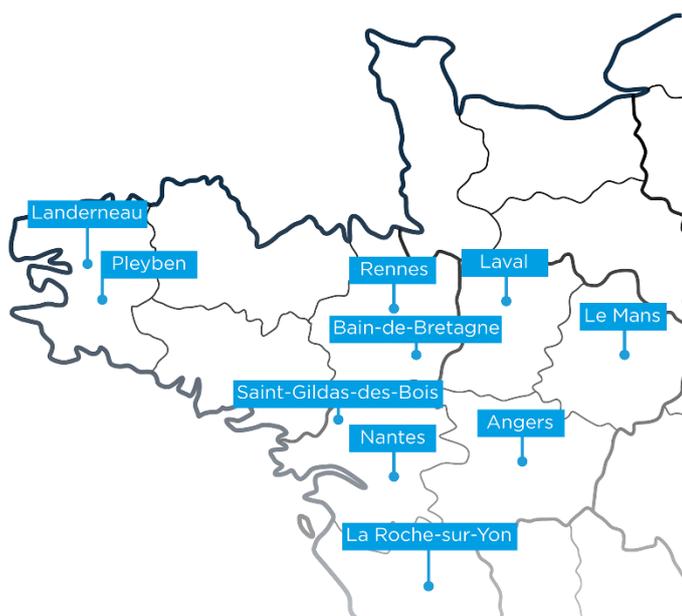
- Un collège de représentants du secteur public hospitalier ;
- Un collège de représentants d'établissements de santé privés d'intérêt collectif,
- Un collège de représentants d'établissements de santé privés.

Le Conseil d'Administration est présidé par Madame Bettye LEQUIPPE.

Créée en 1973, pour assurer la formation des aides-soignants du Maine-et-Loire (préparation au CAFAS), l'association s'est d'abord adressée au personnel des établissements hospitaliers privés, et a ensuite élargi son action au bénéfice des jeunes à la recherche d'un premier emploi et des salariés des différents secteurs de la santé et du soin.

L'IFSO s'adresse aujourd'hui à tous les candidats et à tous professionnels du champ sanitaire et médico-social.

L'IFSO s'est développé dans les régions Pays- de-la-Loire et Bretagne, et s'appuie aujourd'hui sur 10 implantations de formation et un siège social localisé à Angers, pour offrir une réponse de proximité.



Depuis novembre 2019, l'IFSO est également habilité en tant que CFA.

L'IFSO est adhérent de la fédération professionnelle « Les acteurs de la compétence ».

Depuis avril 2021, l'IFSO est certifié Qualiopi pour 3 catégories d'actions :

- Actions de formation,
- Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience,
- Actions de formation par l'apprentissage.

L'IFSO est enregistré favorablement par l'ANDPC (Agence Nationale du Développement Professionnel Continu) sous le n° 1112 pour dispenser des programmes liés au Développement Professionnel Continu (DPC) pour ces professionnels de santé.

Chaque IFAS de l'IFSO est autorisé par les Conseils Régionaux Pays-de-Loire et Bretagne dans le cadre réglementaire défini, et l'institution est habilitée par le Ministère du travail en tant que Centre de Formation d'Apprentis.

3. Les missions, compétences et activités développées à l'IFSO

Au cœur du dispositif, la volonté de l'IFSO est de favoriser et de soutenir le changement individuel et collectif grâce à la formation et à des actions d'accompagnement personnalisé. Cet engagement au service du développement des compétences professionnelles se traduit dans la pluralité de notre offre de services à travers :

➤ Un axe qualifiant, visant à répondre aux besoins des structures en personnels qualifiés :

- **Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant(e) (DEAS)** en cursus complet ou non complet proposé dans nos 10 implantations de formation, en intégrant les différentes voies d'accès existantes à la formation (voie scolaire et alternance),
- **Diplôme d'Université « Manager de Proximité en Milieux Sanitaire, Médico-Social et à Domicile »**, en partenariat avec l'université d'Angers,
- **Certificat d'Université de management des équipes et des projets** au sein des services techniques, administratifs et logistiques en partenariat avec l'Université d'Angers,
- **Titre Professionnel d'Agent de Service Médico-social (TP ASMS).**

➤ Un axe professionnalisant

- **Une offre de formation continue ancrée et reconnue** dans le domaine sanitaire et médico-social, déployée soit au sein des établissements de santé, soit en centre de formation selon les besoins. L'IFSO forme ainsi chaque année environ 6 000 stagiaires.

Les formations proposées concernent le développement et le renforcement des compétences des professionnels du secteur de la santé sur les thèmes suivants :

Accompagnement / Soins / Prendre soin,
Ethique / Droit
Communication / Relations / Écrits professionnels,
Equipe / Management,
Qualité et prévention des risques,
Ingénierie de formation / Ingénierie pédagogique,

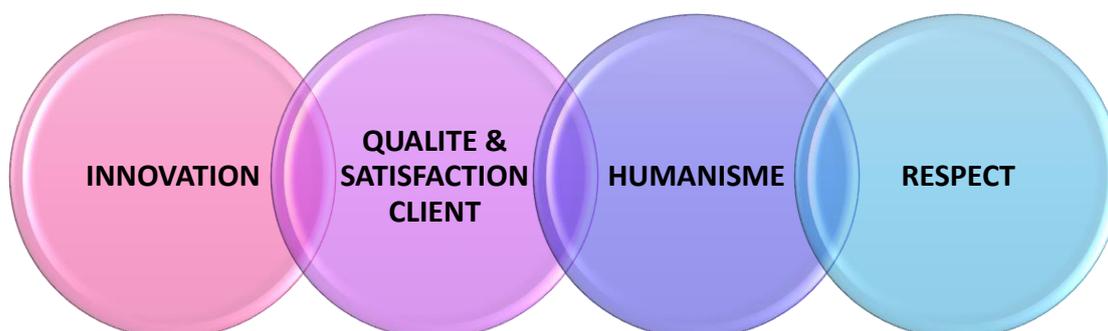
- **La formation des Assistants de soins en Gériatrie**, qui répond aux dispositions réglementaires du plan Alzheimer 2008/2012 et du plan maladies neurodégénératives 2014/2019. Cette formation se réalise en partenariat avec des acteurs de formation du secteur social (*le CEFRAS pour les Pays-de-Loire et Askoria et l'IFPEK pour la Bretagne*).

➤ **Un axe centré sur l'accompagnement**

- **Accompagnement des individus :**
 - ✓ **Un accompagnement personnalisé dans le cadre de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)** pour apporter soutien et méthodologie aux candidats désireux de faire reconnaître leurs compétences expérientielles. Le dispositif mis en place s'étend de l'aide à la réflexion en termes de faisabilité jusqu'à la recherche de pistes d'action post jury en cas de validation partielle, avec possibilité de suivre dans nos instituts un parcours de formation complémentaire permettant l'obtention du diplôme complet.
 - ✓ **Une offre de formation de type préparatoire, s'appuyant sur les dispositifs en vigueur (POEC, POEI...),** offrant la possibilité aux demandeurs d'emploi de construire ou conforter un projet d'insertion professionnelle dans les métiers de l'accompagnement et du prendre soin.
- **Accompagnement des établissements :**
 - ✓ **Un accompagnement sur mesure :** l'IFSO conseille et accompagne les établissements pour l'élaboration des plans de formation ou pour la mise en œuvre de projets institutionnels (accompagnement au changement, projet d'établissement, de service, de soins, management par les compétences, harmonisation des pratiques professionnelles, audit organisationnel ...).

4. Les valeurs de l'IFSO

Les 4 valeurs retenues dans le cadre du Projet Associatif 2024- 2030 de l'IFSO sont :



Ces 4 valeurs imprègnent l'ensemble de notre activité et se traduisent de façon opérationnelle :

- **Dans notre approche pédagogique,** qui s'appuie sur le bagage expérientiel des participants et vise à favoriser la réflexion collective pour optimiser l'apprentissage collaboratif. Attentifs à s'inscrire dans les nouveaux formats d'apprentissage, nous développons

largement le recours à la multimodalité, tout en maintenant un accompagnement individualisé et personnalisé pour soutenir l'engagement de chacun,

- **Dans notre gestion des ressources humaines internes**, qui est imprégnée d'une démarche Qualité de Vie au Travail ambitieuse, qu'il s'agisse de la formation permanente des salariés ou d'investissements réguliers pour améliorer les conditions de travail,
- **Dans notre démarche RSE** (Responsabilité Sociétale des Entreprises), qui, dans sa dimension sociale, constitue le cœur même de notre raison d'être au regard de l'objet de notre association. La dimension écologique est également valorisée à travers nos actions de sensibilisation auprès de nos salariés comme nos apprenants, afin que chacun puisse agir en professionnel et citoyen responsable.

II. LE CONTEXTE

1. La prise en compte des réalités de notre environnement

Déjà soumis à de fortes tensions auparavant, le champ de la santé comme celui de la formation sont aujourd'hui fortement ébranlés par les impacts de la crise sanitaire liée au COVID 19 et par les évolutions sociétales actuelles. La Loi de 2018 « Pour choisir son avenir professionnel », la monétisation du Compte Personnel de Formation (CPF), le développement accéléré du e-learning pour faire face aux contraintes des confinements successifs, le boom de l'alternance, l'évolution substantielle du référentiel du DEAS, sont autant d'éléments qui nous ont amenés à réinterroger nos pratiques pédagogiques pour les adapter aux besoins des publics accueillis.

De la même façon, la pénurie chronique de professionnels qualifiés, qui engendre une détérioration constante des conditions de travail dans les établissements sanitaires et médico-sociaux, crée une spirale négative qui se traduit par une baisse toujours plus grande de l'attractivité des métiers du soin. Ce désintérêt pour le métier d'aide-soignant en particulier nous conduit à multiplier les voies d'accès au métier, notamment en développant de nouvelles prestations en partenariat avec les acteurs des territoires. Ces nouveaux formats de professionnalisation permettent d'amener des personnes à intégrer les établissements dans une logique de parcours de professionnalisation qui s'inscrit dans la durée.

2. L'inscription dans les territoires

Afin de toujours mieux répondre aux enjeux territoriaux et aux besoins des établissements, l'IFSO a poursuivi ces 4 dernières années son développement en augmentant le nombre de ses implantations. Trois nouveaux sites se sont ainsi ajoutés aux 7 existants : Saint-Gildas-des-Bois (44), Bain-de-Bretagne (35) et Pleyben (29). Ces lieux de formation sont le fruit d'une collaboration forte avec les acteurs locaux et régionaux, et ont été rendus possibles grâce à un partenariat dynamique et constructif avec les structures qui nous accueillent en prenant au mieux en compte nos besoins.

Cette territorialisation repose également sur la compétence collective des équipes de l'IFSO qui connaissent parfaitement les problématiques spécifiques de leur territoire. Elles sont par conséquent en capacité de mobiliser les acteurs de terrain pour développer la formation métier comme d'apporter des réponses pertinentes et adaptées dans une logique de formation continue.

Cet ancrage territorial marqué est soutenu pas la dimension associative de l'IFSO dans son ensemble. Les professionnels du siège (direction générale, responsables, ingénieurs, administratifs) complètent, soutiennent et accompagnent la dynamique des projets des centres de formation de l'IFSO dans leur logique territoriale.

3. A qui s'adresse le projet pédagogique ?

Ce document est un outil de communication tant en interne qu'en externe, qui permet d'identifier la singularité de l'IFSO. Il est destiné :

- Aux stagiaires de la formation continue ou initiale,
- Aux alternants,
- Aux salariés de l'IFSO,
- Aux formateurs occasionnels,

- A tous les partenaires de l'IFSO afin qu'ils puissent identifier les orientations pédagogiques et celles données à l'offre de formation :
 - Professionnels de terrains, commanditaires et financeurs de formation, employeurs, Opérateur de Compétences (OPCO), conseillers bilan de compétences, centres d'information (CIO, Missions locales, France travail...),
 - Partenaires de formation (CEFRAS, MFR, lycées professionnels, GRETA, ASKORIA, IFPEK, Universités d'Angers...),
- Tutelles : Conseils régionaux, Agences Régionales de Santé (ARS), Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS).

Ce projet pédagogique est garant de la cohérence des différentes activités au sein de notre association. Cette cohérence guide et favorise la diversité, l'innovation, la créativité en fonction de la spécificité territoriale. Il sert ainsi de socle aux différents projets des centres qui se déclinent selon leur réalité géographique, humaine, sociale, et organisationnelle.

III. NOTRE CONCEPTION DE LA FORMATION

III/A : Eléments de cadrage :

A travers l'écriture de ce projet pédagogique, nous souhaitons mettre en lumière notre réflexion visant toujours plus de cohérence entre nos intentions pédagogiques et leur traduction concrète au quotidien. Il constitue un prétexte pour exposer notre vision du processus de professionnalisation, dans lequel nous affirmons que l'apprenant occupe la place centrale : fidèles à nos valeurs humanistes, nous considérons que l'acquisition de nouvelles compétences ou de nouveaux savoirs nécessite impérativement un engagement réel de l'apprenant. L'apprentissage ne pourra se faire que s'il prend racine dans ses acquis antérieurs, son vécu, ses expériences passées et la prise en compte de ses motivations. Cette conception nous amène à placer au cœur de notre action pédagogique la notion d'individualisation et d'accompagnement personnalisé, afin que chaque apprenant puisse être soutenu dans ses attentes, ses particularités, ses besoins, ses difficultés, mais aussi ses réussites.

Autre enjeu majeur de notre approche pédagogique, la volonté de favoriser l'interactivité entre les apprenants : les équipes de l'IFSO veillent à instaurer une dynamique de groupe, tout en préservant la créativité et l'autonomie de chacun. Cette nécessaire collaboration, qui doit reposer sur un respect mutuel et une relation de confiance, engage également les apprenants sur la voie de la posture professionnelle attendue dans les métiers pour lesquels nous formons.

A partir de ces postulats, notre mise en œuvre des formations se décline à travers les axes structurants suivants :



1. L'apprentissage

L'apprentissage peut se définir comme un processus de changement par lequel un apprenant transforme des savoirs en savoir agir. Il s'inscrit dans une dynamique de projet.

C'est un parcours d'appropriation individuelle qui conjugue construction, acquisition, assimilation, actualisation. Il y aura apprentissage, s'il y a capacité de transfert d'une situation à une autre.

Durant son parcours d'apprentissage, l'apprenant pourra être confronté à l'erreur. A l'IFSO, nous considérons que celle-ci contribue à l'apprentissage. Nous l'accompagnons pour qu'il puisse identifier ce qui est conforme et adapté et ce qui doit être réajusté dans sa pratique professionnelle. Il s'agit donc pour nous de le guider pour qu'il identifie ce qu'il sait et sait faire, qui est à valoriser, et ce qu'il ne sait pas ou ne sait pas faire, pour lequel il est nécessaire de construire un plan de progression.

Apprendre questionne et oblige à déconstruire des savoirs, des savoirs faire, pour en reconstruire d'autres. Il est nécessaire pour l'apprenant de laisser ses certitudes, pour s'enrichir, pour comprendre les actes qu'il pose et construire des compétences.

Penser l'apprentissage c'est aussi prendre en compte la nécessité d'accompagner l'apprenant pour qu'il construise des liens entre les différents savoirs acquis, parfois sur différents lieux d'expériences (lieu de la formation, lieu de l'activité). Notre objectif est de lui permettre de prendre la distance nécessaire pour être capable de transférer et d'adapter ses acquisitions en fonction du contexte situationnel et de développer une posture professionnelle adaptée.

2. L'alternance

Le concept de l'alternance au sein de nos formations repose sur une formation théorique et pratique en centre de formation, associée à une formation en milieu professionnel au sein des établissements de santé. Cette immersion en milieu professionnel, appelée « stages », est un fondement essentiel de notre vision pédagogique. Nous animons cette itération en nous appuyant sur une approche intégrative. Cette alternance intégrative se différencie de l'alternance juxta positive (cohabitation entre 2 lieux de formation sans liens pédagogiques entre eux) grâce à un parcours pensé pédagogiquement, qui permet de donner du sens aux apprentissages et de les ancrer dans une réalité professionnelle. La prise en compte de l'expérience de l'alternant et l'analyse de son vécu en situation sous-tend toute la dynamique d'apprentissage à laquelle nous sommes attachés, dans une logique d'apprentissage expérientiel (transformation de l'expérience en connaissances et réflexion sur sa pratique). Cette vision de l'alternance présente de plus l'intérêt d'installer une appropriation de la pratique réflexive, socle indispensable à une professionnalisation durable, et gage de responsabilisation individuelle.

« Le concept d'alternance intégrative de Gérard MALGLAIVE repose sur la relation entre savoirs et compétences et sur la réflexion que mène l'apprenant sur son savoir dans l'action. Cette approche s'appuie sur la co-construction de dispositifs pédagogiques et la coopération entre les équipes pédagogiques et les équipes tutorales. Cela implique des deux parties une nouvelle interrogation sur leurs pratiques et contribution au processus d'apprentissage. »¹

3. La compétence

Notre conception de la compétence :

La compétence c'est « l'art d'agir avec pertinence en mobilisant et combinant des ressources individuelles et collectives dans un contexte donné »².

C'est un **processus dynamique** qui nécessite la confrontation de l'apprenant à des situations d'expériences plus ou moins complexes et multiples, afin qu'il mobilise des ressources (savoir, savoir-faire, savoir être), lui permettant de gérer en **autonomie** toute situation entrant dans son champ de compétence.

La compétence ne peut s'évaluer qu'en situation et n'est jamais définitivement acquise.

A l'IFSO, les équipes pédagogiques accompagnent les apprenants dans le développement de leurs compétences en leur permettant de :

- ✓ Identifier les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour pouvoir agir,
- ✓ Se confronter à différentes situations professionnelles, au travers d'un parcours de stage professionnalisant,
- ✓ Développer leur capacité d'analyse réflexive en mobilisant le raisonnement clinique, à partir des points suivants :

¹ L'alternance intégrative : une expérimentation innovante dans le secteur social et médico-social – défi métiers

² Source : Définition construite par l'ensemble des formateurs de l'I.F.S.O.

- Observer, écouter, s'étonner, se questionner,
- Susciter, développer et entretenir une réflexion intellectuelle critique,
- Identifier, analyser plusieurs hypothèses et retenir la plus adaptée,
- Agir en fonction de l'analyse de la situation et s'auto évaluer,
- Transférer les acquis de l'expérience.

↳ De la compétence individuelle à la compétence collective :

La compétence collective n'est pas la somme des compétences individuelles, elle va au-delà grâce aux synergies développées et aux liens tissés. Le travail d'équipe, la concertation avec les collègues facilitent la prise de décision, l'autonomie, la responsabilité tant individuelle que collective. La compétence individuelle se nourrit de la compétence collective et inversement. La compétence se construit dans ces interactions professionnelles contextualisées.

Nos méthodes pédagogiques, centrées sur la dynamique de groupe, mettent en valeur le travail en équipe, et participent ainsi à l'aide à la prise de décision ainsi qu'à la construction d'une compétence collective qui favorise le développement d'une posture professionnelle adaptée.

4. L'évaluation

L'évaluation fait partie intégrante de tout processus d'apprentissage : « *L'évaluation est le processus qui consiste à recueillir un ensemble d'informations pertinentes, valides et fiables, puis à examiner le degré d'adéquation entre cet ensemble d'informations et un ensemble de critères choisis en vue de fonder la prise de décision* » Définition de JM DE Ketele³.

Evaluer c'est donner de la valeur, c'est aussi mesurer l'écart entre ce qui est réalisé et ce qui est attendu. L'évaluation participe au processus d'apprentissage développé ci-dessus et donc au développement des compétences. Elle vise également à rendre l'apprenant **acteur de son apprentissage** : l'évaluation lui permet de prendre conscience de sa **progression**, du chemin restant à parcourir.

A l'IFSO, l'objectivité et l'équité de l'équipe pédagogique dans l'évaluation reposent sur une culture partagée de l'évaluation et de son questionnement. Cela se concrétise par une méthodologie pensée au sein des équipes de l'IFSO, en cohérence avec les choix pédagogiques et en conformité avec le référentiel de formation.

Pour réaliser une évaluation objective, le formateur utilise des supports et des techniques d'évaluation différencié selon les objectifs poursuivis :

- ✓ L'évaluation diagnostique se situe avant la séquence d'apprentissage. Elle permet de faire le point sur les acquis des apprenants, d'identifier leurs attentes et besoins en formation et permet également au formateur d'adapter ses interventions. *Ex : Test de positionnement*
- ✓ L'évaluation formative a lieu pendant la formation et est un processus dynamique. Elle permet aux apprenants d'identifier leur progression en termes d'apprentissage jusqu'à l'atteinte des objectifs définis. En ce sens, elle rejoint l'auto-évaluation (prise en compte du chemin à parcourir pour atteindre l'objectif visé). *Ex : Quizz, cas concrets, études de situations, pratique simulée, entretiens individuels ou collectifs, questionnaires, auto-évaluation par le stagiaire à l'aide du portfolio...*
- ✓ L'évaluation normative est réalisée au terme de l'apprentissage, dans le cadre des formations certifiantes. Elle permet le bilan des compétences acquises et de vérifier l'atteinte des objectifs fixés. Elle est formalisée à partir de critères de compréhension et de résultats, conformément

³ Jean Marie De Ketele : « *L'évaluation et le curriculum : les fondements conceptuels, les débats, les enjeux* » Les dossiers des sciences de l'éducation ; 2011

au référentiel de formation correspondant, comme celui du diplôme d'état d'aide-soignant. Les modalités et les supports d'évaluation sont présentés, expliqués et remis aux apprenants tout au long de l'année. *Ex : Devoirs sur table, pratique simulée, étude de situations, oraux...*

III B/ L'APPROCHE PEDAGOGIQUE

1. Les objectifs

L'IFSO a choisi de construire ses formations autour des objectifs et des stratégies suivantes :

- La personnalisation de l'accueil, de l'écoute et de l'accompagnement des personnes ou des responsables d'établissement et/ou de formation,
- La construction de réponses de formation adaptées aux besoins et aux projets dans une démarche individuelle et/ou collective,
- L'intégration tout au long des formations de la diversité des approches culturelles et des relations interprofessionnelles (entre les individus et les différents corps de métiers),
- L'adaptation à la complexité de toute situation de travail,
- Le postulat que l'apprentissage est étroitement lié aux capacités de transfert qui permet à celui qui apprend d'utiliser ce qu'il sait déjà et ce qu'il vient d'apprendre pour traiter une nouvelle situation professionnelle : c'est-à-dire « construire du nouveau » à partir du « déjà connu »⁴,
- La réactivité et l'innovation face à un système en profonde mutation.

2. Les méthodes pédagogiques

Notre approche mobilise massivement des méthodes pédagogiques interactives pour :

- Solliciter la participation des stagiaires,
- Les préparer et/ou les confronter au travail en équipe,
- Faire appel à leur expérience et leur vécu afin d'entrer en écho avec leurs représentations.

Ce choix pédagogique se traduit en particulier par :

Des mises en situation et/ou « simulations »

- ⇒ Qui favorisent l'élaboration des liens méthodologiques nécessaires entre l'expérience et les connaissances théoriques et conceptuelles.
- ⇒ Qui consolident le raisonnement, lui-même facteur d'apprentissage mais aussi garant de la qualité de l'activité professionnelle.
- ⇒ Qui sont contextualisées.

Des temps de réflexivité, d'échanges et de débat

- ⇒ Autour d'expériences professionnelles, d'apports théoriques, de représentations...
- ⇒ Avec le soutien du formateur pour installer une dynamique d'échange et un climat de confiance.
- ⇒ Pour permettre la prise de distance nécessaire à une analyse des situations rencontrées afin d'en faire des situations apprenantes

Afin de prendre en compte l'accélération de la digitalisation des systèmes d'apprentissage, notre approche intègre également de plus en plus largement les outils du e-learning, là encore non pas en juxtaposition mais avec une volonté d'articuler le travail réalisé en autonomie assistée via notre plateforme numérique et son exploitation lors des séances en présentiel. A travers ces nouvelles modalités, il s'agit de conforter la place de l'apprenant comme acteur principal de l'acquisition du savoir, et de favoriser une adaptabilité du rythme et de la temporalité de l'apprentissage pour permettre à chacun de cheminer selon ses moyens et capacités.

⁴ Bernard DONNADIEU, Michèle GENTHON, Michel VIAL : « Les théories de l'apprentissage » ; Ed Masson

IV LA TRADUCTION OPERATIONNELLE EN 2024 & 2025

1. Éléments de contextualisation

L'évolution du référentiel du DEAS, selon l'arrêté du 10 juin 2021 modifié par l'arrêté du 9 juin 2023 :

Le référentiel du Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant structure notre vision pédagogique et l'évolution de nos pratiques. La parution de l'arrêté du 10 juin 2021, qui place le DEAS à un niveau 4 (niveau bac) introduit dans les contenus un niveau de responsabilisation et d'implication plus large pour les professionnels formés. Ceci nous a fatalement amené à penser notre pédagogie différemment. Nous avons ainsi :

- Renforcé la mise en œuvre des évaluations formatives, pour permettre à chaque élève aide-soignant de mesurer régulièrement sa progression,
- Révisé les méthodes d'évaluation sommative dans un souci de mise en adéquation des apports théoriques et pratiques avec les ressources et aptitudes de l'élève,
- Déployé largement le recours aux productions en petits collectifs, pour favoriser la compréhension du travail en équipe,
- Inscrit la formation aide-soignant dans l'ère du temps en construisant un scénario pédagogique intégrant le digital learning,
- Développé la mise en application de la formation numérique en santé,
- Systématisé la veille pédagogique pour rester pertinents sur le contenu des connaissances théoriques et pratiques apporté sur la fonction aide-soignante.

Le public accueilli

Différents publics sont susceptibles d'être accueillis au sein des instituts de formation. Nous pouvons distinguer deux catégories :

- Les demandeurs d'emploi : en poursuite de parcours scolaire, en reconversion professionnelle, en recherche d'une insertion professionnelle durable,
- Les salariés : en reconversion professionnelle, en promotion professionnelle, en contrat d'alternance (apprentissage ou professionnalisation).

Ces publics présentent un certain nombre de caractéristiques spécifiques :

- Public plutôt féminin,
- Public parfois éloigné d'un parcours scolaire, nécessitant un accompagnement à l'acquisition de compétences clés nécessaires,
- Public parfois éloigné de l'emploi, dont la formation permet une réinsertion économique, sociale et culturelle,
- Une moyenne d'âge évolutive depuis quelques années :
 - o En voie scolaire : tendance à l'augmentation de cette moyenne,
 - o En voie alternance : une moyenne d'âge plus faible.
- Public pouvant être en situation de handicap en particulier en lien avec des problématiques d'apprentissage, notamment les personnes présentant des troubles « dys ».

Cette diversité des publics accueillis permet un enrichissement individuel et collectif. Les valeurs de respect et d'acceptation de l'autre dans ses différences sont en effet essentielles pour la formation de ces futurs professionnels. Pour favoriser ces échanges, nous mixons les parcours de formation pour que chacun puisse aussi apprendre des autres.

L'élargissement de notre offre :

Compte tenu des difficultés massives de recrutement dans notre secteur d'activité, nous avons été amenés depuis 2021 à nous positionner sur d'autres types de dispositifs ayant pour finalité la construction de projets professionnels viables visant une insertion dans les métiers du prendre soin et de l'accompagnement. Il s'agit pour nous d'un engagement essentiel pour œuvrer à l'attractivité de ces métiers et participer ainsi à la réduction de la pénurie de personnel qualifié qui a de graves conséquences sur le fonctionnement des établissements qui sont nos partenaires au quotidien. Pour ce faire, nos équipes ont construit des prestations sur mesure, prenant en compte les spécificités du public visé, les possibilités d'accueil et d'accompagnement des établissements, et les différentes sources de financement qui permettent de mener à bien ce type de formation. Nous continuons aujourd'hui notre réflexion pour innover dans cette prise en charge et proposer des actions qui soient efficaces en termes d'insertion professionnelle durable.

2. Le renforcement de l'accompagnement

L'accompagnement : quelques repères

L'accompagnement peut se définir comme un ensemble d'actions et d'attitudes visant à soutenir quelqu'un de manière spécifique. On peut citer deux synonymes du mot accompagner :

- Guider : qui induit l'idée d'accompagner en montrant un chemin, c'est-à-dire de conseiller et d'orienter,
- Conduire : qui induit une idée d'accompagnement en guidant et en protégeant c'est-à-dire d'instruire, d'éduquer, de former, d'élever.

Le Dictionnaire de la Formation et du Développement Personnel le définit comme : « *Une fonction qui, dans une équipe pédagogique, consiste à suivre un stagiaire et à cheminer avec lui durant une période plus ou moins brève afin d'échanger à propos de son action, d'y réfléchir ensemble et de l'évaluer* ».

Dans ce cadre, l'accompagné, l'élève, étudiant ou professionnel, est une personne singulière qui a besoin de croire en ses succès. C'est pourquoi l'accompagnement, d'inspiration humaniste, s'inscrit dans une pédagogie de la réussite : il permet de développer le sentiment d'efficacité personnelle et donc la confiance en ses possibilités. Le formateur se situe lui dans un rôle de facilitateur, de médiateur de la formation et non pas comme un transmetteur de connaissances et de savoirs. Il accompagne les apprenants en apprentissage tout au long de leur parcours de formation, pour favoriser le développement de leur potentiel.

Les nouvelles modalités de l'individualisation

La nouvelle version du référentiel de formation Aide-Soignant a largement introduit la nécessité d'un accompagnement beaucoup plus marqué des apprenants. Pour cela, différentes modalités ont été inscrites dans le déroulé pédagogique :

- **L'accompagnement Pédagogique Individualisé (API) :**
Il va permettre de réaliser un accompagnement pédagogique ciblé compte tenu de la diversité des profils et des nouvelles modalités d'accès à la formation pour l'ensemble des élèves entrant en formation. Il se traduit par :

- Des tests de positionnement en lien avec les attendus en termes d'écriture/lecture/compréhension, arithmétique, relations humaines, organisation et outils informatiques. Les résultats sont analysés pour identifier les besoins de chacun,
 - Un parcours de formation individualisé et personnalisé pour développer les compétences manquantes,
 - Un renforcement ciblé, si nécessaire, dans les domaines de l'arithmétique et du français,
 - Un accompagnement à l'explicitation et à la formalisation du projet professionnel,
 - Un accompagnement si besoin aux personnes en situation de handicap.
- **Les entretiens de suivi pédagogique :**
Ils permettent de poursuivre l'accompagnement pédagogique tout au long de la formation.
 - L'entretien d'accueil permet la première prise de contact et un échange entre élève et formateur référent sur les attendus, les points forts et les axes de progrès de l'apprenant,
 - Les entretiens de suivi pédagogique suivants sont des points d'étape sur les acquis des apprenants et ses difficultés en stage et en cours,
 - Dans le cadre de la formation par la voie de l'apprentissage, des entretiens de suivi tripartite avec le maître d'apprentissage permettent de s'assurer de la bonne articulation entre apports « théoriques » et mise en pratique.
- **Les Travaux Personnels Guidés (TPG) :**
Visant le soutien à la réalisation des différents travaux, ces temps de TPG rendent possibles :
 - La régulation par rapport aux contenus pédagogiques,
 - Des travaux préparatoires en amont des apports,
 - Des temps de révisions et d'évaluations formatives,
 - Des temps de préparations aux départs en stage.
- **Les travaux pratiques et la pratique simulée :**
Les travaux pratiques sont réalisés en petits groupes d'apprenants, pour favoriser l'apprentissage progressif des gestes et techniques nécessaires à l'acquisition des compétences, Ils s'appuient sur des outils de simulation en santé. L'inter professionnalité peut être recherchée et intégrée dans ces activités pédagogiques.
- **La personnalisation du parcours de stage de l'apprenant en fonction :**
 - Du parcours professionnel et scolaire précédent l'entrée en formation,
 - De la connaissance du milieu professionnel par l'équipe pédagogique,
 - Des possibilités de mobilité.

La notion de parcours différencié

Faire exister l'individualisation, c'est aussi prendre en compte la personne que nous accueillons dans toute sa réalité, et notamment en capitalisant sur son expérience antérieure. Pour le dispositif qui mène au DEAS, le nouveau cadre réglementaire détermine précisément le cursus qui doit être proposé en fonction des diplômes déjà acquis précédemment. Pour autant, le parcours de qualification individuel ayant ses spécificités, nous nous attachons à permettre à chacun d'objectiver sa situation au regard des compétences censées être maîtrisées, via des outils de positionnement ciblés. En fonction des résultats, des pistes de renforcement seront proposées en autonomie pour sécuriser l'atteinte de l'objectif de diplomation.

Ainsi nous appliquons l'arrêté du 9 juin 2023 sur la mise en place :

- **Accompagnement pédagogique individualisé complémentaire :**
35 heures maximum complémentaires sont proposées dans le cadre d'un contrat pédagogique pour les élèves bénéficiant d'équivalences de compétences et allègements de formation. En partant des tests de positionnement, et de la connaissance du parcours de formation de l'élève entrant en formation aide-soignant, cet accompagnement permettra, à ce dernier, de bénéficier de temps de renforcement ciblé sur des pratiques, des contenus théoriques lui permettant de parfaire son positionnement professionnel et ses connaissances.

Dans le même esprit, nous sommes également tout particulièrement vigilants à offrir un espace d'échanges et d'expression aux stagiaires et élèves en situation de handicap pour identifier les besoins d'accompagnement et d'aménagement spécifiques pertinents au regard de leurs difficultés et contraintes pour optimiser leur parcours de formation.

Ainsi dans chaque centre, un référent handicap est identifié et un temps de rencontre pour chacun est organisé avant la rentrée afin de permettre dès le début de la formation la mise en place d'aides nécessaires.

3. L'articulation avec les terrains d'accueil

La formation qui conduit au DEAS, de par son alternance forte (50% de formation en situation professionnelle réelle), nécessite un partenariat particulièrement étroit avec les établissements. Pour faire vivre ce partenariat, essentiel pour garantir un accompagnement qualitatif de l'apprenant, nous mobilisons diverses modalités :

- **Des réunions « partenaires de stage »** : divers thèmes de réflexion peuvent être proposés (ex : utilisation de la feuille de compétence, accueil de l'apprenant, tutorat, raisonnement clinique...)
- **Un accompagnement au raisonnement clinique** à partir de cas cliniques observés en stage
- **La sollicitation des professionnels issus de terrains de stages comme formateurs** occasionnels en fonction de leurs expertises cliniques
- **La réalisation de formations des tuteurs de stage ou de maitres d'apprentissage** dont l'objectif principal est de professionnaliser ces fonctions
- **La participation aux réunions organisées par les établissements** de santé relatives à l'organisation des stages

Nous avons modélisé notre mode de coopération avec les structures professionnelles pour l'ensemble de notre offre de formation longue à partir de ce schéma. Nous sommes en effet pleinement convaincus de l'importance d'une cohérence forte et d'une bonne compréhension mutuelle entre les équipes pédagogiques et les professionnels de terrain. Cette collaboration est essentielle pour parvenir à faire exister des parcours d'apprentissage qui aient du sens pour les stagiaires et qui soient efficaces pour stabiliser leur trajectoire future.

4. La valorisation de la Marque Employeur IFSO

Dans ce projet pédagogique, nous optons pour la **définition de la marque employeur** suivante : « la marque employeur contribue à rendre attractive une entreprise pour ses salariés et ses candidats potentiels. Considérée comme une stratégie, elle consiste à soutenir l'engagement des salariés en valorisant leur appartenance à l'entreprise, et à recruter des professionnels compétents. »

Dans ce cadre de référence, comment le Projet Pédagogique vient-il valoriser la stratégie de marque de l'IFSO ?

- En premier lieu, le Projet Pédagogique met en avant notre **conception et notre approche pédagogique** qui tend à **attirer et/ou fidéliser nos formateurs** permanents et occasionnels. En déterminant un cadre à l'ensemble de nos activités pédagogiques, ce projet permet donc l'adhésion de tous les acteurs à la pédagogie de l'IFSO.
- Le Projet Pédagogique apporte un éclairage particulier sur la nature de nos prestations de service et facilite la **compréhension de ce que nous faisons au quotidien**. En ce sens, il vise à rendre lisible notre **légitimité à intervenir dans le champ de la Santé** et permet ainsi d'inciter tout candidat potentiel de ce secteur d'activité ou intéressé par ce secteur à rejoindre l'IFSO.
- Plus largement, le Projet Pédagogique prend appui sur les **valeurs de l'IFSO** et permet ainsi au candidat potentiel de constater dans quelle mesure il y adhère. Ce sont ces mêmes valeurs qui servent de **cadre de référence à l'ensemble des collaborateurs au quotidien** et qui concourent à leur fidélité.